

Face aux mesures du Conseil d'État Grève le 15 octobre

Le projet du Conseil d'Etat



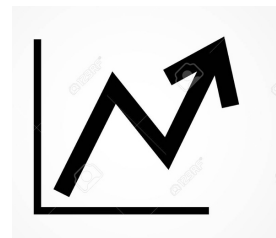
Une baisse linéaire de 1% de tous les salaires.



Une hausse de la part salariale des cotisations à la CPEG et aux caisses de prévoyance de la police et des TPG .

1 - 22

Le blocage des annuités (Augmentations salariales) en 2021 et 2023.



La suspension de l'indexation des salaires pendant au minimum 4 années.

Total Au total, les salaires baisseront de 6 à 10% en quatre ans.

La réponse de l'AG de la fonction publique

L'Assemblée Générale de la fonction publique exige le retrait des mesures envisagées par le Conseil d'État et l'ouverture de négociations.

A défaut du retrait des mesures, des projets de loi et d'une véritable négociation, il est décidé d'une première demi-journée de grève le 15 octobre.

Un préavis de grève est déposé pour la journée du jeudi 29 octobre 2020 .

Une prochaine AG sera organisée. Tenez vous informé.e et venez nombreux·x·se·s.

Programme du 15 octobre

- Début de la grève: 15h .
- Rendez vous à 15h 30 à place Neuve.
- Départ de la manifestation à 16h30.
- Assemblée du personnel à 17h30 place Saint-Antoine.
- Venez masqué.e.



Calculer sa perte de salaire:

Consultez la calculette sur:
www.combientuperds.ch

Se tenir informé.e

Site internet des syndicats:
geneve.ssp-vpod.ch
www.sit-syndicat.ch
www.cartel-ge.ch



MOBILISEZ VOS COLLÈGUES